



AUGMENTATION DES SALAIRES MINIMA : UN ACCORD TROUVÉ POUR LA BRANCHE MAIS LA CFDT DEMANDE LA REOUVERTURE DES NEGOCIATIONS !

Après deux années de gel des minima salariaux les négociations semblaient vouées à l'échec. La **CFDT** n'a rien lâché. La **CFDT** assume pleinement sa responsabilité de première organisation en signant l'accord salarial de branche.

Pour les ETAM, l'augmentation est de 4.9% pour le 1er niveau, 3.5% pour le 2ème niveau et de 2.5% pour les autres niveaux. Pour ces deux derniers niveaux, il ne faut pas y voir une volonté patronale d'augmenter les bas salaires, mais seulement un rattrapage du smic et donc de respecter le droit du travail. Pour les cadres et ingénieurs tous les niveaux sont réévalués de 2.5%.

Malheureusement, la **CFDT** a signé l'accord de branche 1 heure avant d'apprendre la hausse du SMIC au 1^{er} mai 2022. La négociation étant bouclée, difficile de revenir sur les deux premiers niveaux. La **CFDT** a demandé l'ouverture de négociation au niveau de la branche, pour ces deux niveaux, encore en dessous du SMIC. [Plus d'infos dans notre com' syndicale.](#)

CONGÉS PAYÉS : NE VOUS FAITES PAS « BLOUSER » !

La pose des congés payés reste à votre main. Les préconisations que vous recevez de vos managers ne

sont que des « recommandations ». Par exemple, on ne peut vous imposer de poser plus de 20 jours de congés par été, ni de ne conserver un solde de seulement 6 jours au 1er janvier...

Les congés payés n'ont pas été créés pour réguler l'activité de l'entreprise, mais pour permettre aux salariés de se reposer et d'avoir une vie privée. Si vous rencontrez des difficultés à ce sujet n'hésitez pas à nous contacter. Les élus **CFDT** se relayent tout l'été pour vous accompagner.



SUIS-JE BIEN PAYÉ ? COMMENT CONNAITRE MON POSITIONNEMENT SALARIAL ?

Pour accéder à mon positionnement salarial je contacte un représentant **CFDT** en indiquant mes disponibilités : contact@cfdt-soprasteria-i2s.com

NE PASSEZ PAS A COTÉ DE NOTRE COMMUNICATION SYNDICALE D'AOÛT PLUS D'INFOS SUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES, TELETRAVAIL, DROIT D'EXPRESSION, TELETRAVAIL...



ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !